



Le Président de la Fédération Française de Squash à
Jean-Denis BARBET
Fédération Française de Squash
2, rue de Paris - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés

Monsieur le Président de la République
Emmanuel MACRON

Saint-Maur-des-Fossés, le 16 novembre 2020

Objet : La situation de la Fédération Française de Squash

Monsieur le Président de la République,

Avec quarante ans d'existence, la Fédération Française de Squash se trouve aujourd'hui à un carrefour de son histoire. Tous les acteurs de notre sport ont été et sont, aujourd'hui encore, extrêmement respectueux des règles sanitaires fixées par les pouvoirs publics. Toutefois, je souhaite porter à votre connaissance la situation critique traversée par notre institution. Nous sommes en guerre et si rien n'est fait, à très court terme, ce conflit fera du squash l'une de ses victimes.

Nos clubs affiliés œuvrent au quotidien pour faire de la France, une nation sportive, en proposant une offre de pratique adaptée à toutes et tous. Ils concourent au rayonnement du pays en plaçant régulièrement leurs sportifs licenciés sur les podiums des compétitions internationales (La France se situe d'ailleurs parmi les 3 meilleures nations mondiales). Ces structures participent à l'attractivité économique des territoires et développent des activités génératrices d'emplois. Nous comptons en moyenne 3 employés par structure et jusqu'à 30 employés pour nos clubs les plus développés représentant ainsi 1 150 personnes. Plus de 70% de nos structures affiliées hébergent d'autres activités que le Squash et plus de 80% complètent leur offre sportive par des services de bar et de restauration. Notre Fédération repose en majorité sur des structures privées intégrant obligatoirement une association sportive. Il s'agit donc d'un modèle économique sportif original fortement créateur de lien social qui se trouve fragilisé par la crise que nous traversons.

Suite au premier confinement, après 4 mois de fermeture, nos structures ont terminé la saison en affichant une baisse de licences de 30% par rapport à l'année passée. A l'heure du second confinement, trois clubs sur quatre estiment une perte de leur chiffre d'affaires annuel supérieur à 50% et la moitié des clubs avance même le chiffre de 80%.

La majorité de nos clubs affiliés ont pu bénéficier des aides mises en place par les pouvoirs publics. Ainsi, 68% de nos structures ont pu bénéficier du chômage partiel sans prendre aucunement en compte les dépenses liées aux charges fixes que représentent les loyers, les fluides, les assurances, ou encore l'entretien des locaux. Ces dépenses sont insoutenables lorsque l'activité est à l'arrêt. Elles représentent, en cumulé sur tous nos clubs de Squash affiliés, environ 2 millions d'euros engagés mensuellement.

D'ores et déjà, la Fédération a déployé des moyens humains et financiers pour accompagner ses structures affiliées en péril. Un fonds de soutien d'urgence, financé grâce à nos ressources propres, nous permet d'accompagner les clubs les plus en difficultés. Mais compte tenu de nos ressources limitées, cet argent ne suffira pas. Nous sollicitons donc urgemment l'aide des pouvoirs publics afin d'aider nos clubs à combler le déficit lié aux charges fixes.

Je sou mets donc l'avenir du Squash français à votre haute bienveillance afin que vous puissiez nous venir en aide. Dans cette optique, je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez connaître et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Denis Barbet –
Président de la Fédération Française de Squash